



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 20 avril 2017

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 27 avril 2017

**Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Échevins,**

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais porter à l'ordre du jour du Conseil du 27 avril 2017 les deux points suivants :

1. *Demande d'éclaircissement relatif aux projets d'aménagement du site des ateliers du chemin de fer à Bertrix*
2. *Demande d'intervention du Collège pour la « réconciliation » des deux Moraipire*

Vous trouverez en pages 2 et 3 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

**Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE**

1. Demande d'éclaircissement relatif aux projets d'aménagement du site des ateliers du chemin de fer à Bertrix

Dans les pages de l'*Avenir du Luxembourg* du 12 avril 2017 (lire en page 3), nous apprenions les projets du Collège relatifs à l'aménagement du site des anciens ateliers du chemin de fer, et notamment celui de créer des logements sur les lieux ainsi qu'un projet de zoning industriel.

Cet articles soulève une série de questions auxquelles nous aimerions que Monsieur le bourgmestre nous apporte des éclaircissement.

1/ **la création de logements.** De quel type de logements parlons-nous ? Parle-t-on de projets privés ou publics ? Quels sont les futurs partenaires de ce projet ? Ne serait-ce pas là une opportunité pour augmenter le parc de logements sociaux déficitaire dans la commune ? Y'a-t-il accord de la Défense et de la SNCB pour la vente des bâtiments ?

2/ **le stand de tir.** L'article évoque un espace de 300 mètre pour cette activité ? Quels sont les aménagements prévus ? Quelle infrastructure ? Et avec quel financement ?

3/ **la création d'un zoning industriel.** Le projet est-il conforme à l'affectation au plan de secteur de la zone ? Quel type d'activité économique est-il envisagé ? Dans quel timing ? Avec quels subsides ? Quelle solution est-elle envisagée pour le passage des camions sous le pont ?

N'y a-t-il pas une incompatibilité entre ces trois projets, notamment en raison des l'impossibilité de garantir une certaine quiétude pour le logement à côté d'un stand de tir, bruyant par définition, et d'un zoning industriel provoquant un charroi important ?

Qu'en est-il finalement du projet de parc initialement prévu dans cette zone ?

2. Demande d'intervention du Collège pour la « réconciliation » des deux Moraipire



Récemment Monsieur le Bourgmestre m'a appris que depuis quelque temps deux bières **Moraipire** coexistaient à Bertrix : l'une brassée à Tintigny et vendue en bouteilles, et l'autre en Flandre, vendue à la pompe à l'ardoisière.

La Moraipire fait partie de l'identité et du patrimoine de Bertrix. Cette concurrence est dès lors regrettable car elle introduit un peu de confusion dans l'image de la ville.

Monsieur le Bourgmestre m'avait signalé à l'occasion son intention de contacter les différents personnes concernées par cette histoire brassicole.



A-t-il eu l'occasion de prendre ces contacts ? Quels en sont les résultats ?

Bertrix : les anciens ateliers SNCB bientôt rasés

À Bertrix, les bâtiments des anciens bureaux et ateliers de la SNCB, sur la route d'Orgeo, vont faire place à des logements.

À la sortie du village de Bertrix, le bâtiment abritant les anciens bureaux de la SNCB, qui longent la route d'Orgeo, va bientôt totalement disparaître.

Ce bâtiment, inoccupé depuis de nombreuses années, était parfois utilisé comme terrain de jeu clandestin pour les jeunes en quête d'aventure. Son architecture industrielle servait aussi de décor pour les photographes amateurs.

Bientôt rasé, il devrait laisser place à des nouveaux logements.

Le site des ateliers de la SNCB est en fait composé de plusieurs bâtiments. Les bureaux, bientôt à terre, un bâtiment utilisé par le stand de tir, un autre appartenant à la Défense mais inoccupé et, enfin, une partie appartenant toujours à la SNCB.

Subsidé entièrement à hauteur de 250 000 €, le chantier a été scindé en plusieurs parties. « Nous allons introduire



Le bâtiment en bord de route est le premier à être démoli. Il est inoccupé depuis de nombreuses années.

d'autres dossiers pour les différents bâtiments du site une fois les bureaux rasés », explique le bourgmestre, Michel Hardy.

Tous les bâtiments devraient être rachetés et rasés, dont celui accueillant le stand de tir de la commune. Pas de panique pour les tireurs cependant, ils devraient bénéficier

d'un terrain sécurisé de 300 m quand les autres bâtiments seront démolis.

À terme, le bourgmestre souhaiterait voir une zone industrielle se développer à cet endroit. « Il y a un raccordement aux lignes de chemin de fer, forcément. Le problème est que les camions n'arriveront pas à passer

en dessous du pont situé entre le site et le village, ajoute le maire. Il faudra trouver une solution à ce niveau-là. »

En attendant cette solution, un petit parc occupera la place laissée par les bâtiments. « Dans deux à trois ans, tout cela sera terminé », conclut M. Hardy. ■ **R.C.**

Bertrix : les anciens ateliers SNCB bientôt rasés

À Bertrix, les bâtiments des anciens bureaux et ateliers de la SNCB, sur la route d'Orgeo, vont faire place à des logements.

À la sortie du village de Bertrix, le bâtiment abritant les anciens bureaux de la SNCB, qui longent la route d'Orgeo, va bientôt totalement disparaître.

Ce bâtiment, inoccupé depuis de nombreuses années, était parfois utilisé comme terrain de jeu clandestin pour les jeunes en quête d'aventure. Son architecture industrielle servait aussi de décor pour les photographes amateurs.

Bientôt rasé, il devrait laisser place à des nouveaux logements.

Le site des ateliers de la SNCB est en fait composé de plusieurs bâtiments. Les bureaux, bientôt à terre, un bâtiment utilisé par le stand de tir, un autre appartenant à la Défense mais inoccupé et, enfin, une partie appartenant toujours à la SNCB.

Subsidé entièrement à hauteur de 250 000 €, le chantier a été scindé en plusieurs parties. « Nous allons introduire



Le bâtiment en bord de route est le premier à être démoli. Il est inoccupé depuis de nombreuses années.

d'autres dossiers pour les différents bâtiments du site une fois les bureaux rasés », explique le bourgmestre, Michel Hardy.

Tous les bâtiments devraient être rachetés et rasés, dont celui accueillant le stand de tir de la commune. Pas de panique pour les tireurs cependant, ils devraient bénéficier

d'un terrain sécurisé de 300 m quand les autres bâtiments seront démolis.

À terme, le bourgmestre souhaiterait voir une zone industrielle se développer à cet endroit. « Il y a un raccordement aux lignes de chemin de fer, forcément. Le problème est que les camions n'arriveront pas à passer

en dessous du pont situé entre le site et le village, ajoute le maire. Il faudra trouver une solution à ce niveau-là. »

En attendant cette solution, un petit parc occupera la place laissée par les bâtiments. « Dans deux à trois ans, tout cela sera terminé », conclut M. Hardy. ■ R.C.